

## PRATIQUE DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE ET ASPECTS JURIDIQUES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA053	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1382,00 €

## LIEUX ET DATES :

## PARIS

- Du 04/12/2025 au 05/12/2025

## OBJECTIFS

- Présenter à l'entreprise une couverture assurantielle complémentaire pour ses salariés et les modalités de mise en place
- Expliciter les garanties des contrats
- Régler les prestations des contrats de prévoyance collective

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
[ici >>](#)

## **POINTS FORTS**

### **Modalités pédagogiques :**

**Validation des principes clés liés à la pratique commerciale et à la gestion des contrats de prévoyance collective.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel des assurances collectives, formateur expert de l'IPFASS.**

## **PROGRAMME**

- A. Mise en place des régimes collectifs
  - 1. Obligations conventionnelles de l'entreprise et accords d'entreprise
  - 2. Accord référendaire
  - 3. Décision unilatérale de l'employeur
  - 4. Modification et dénonciation du régime
- B. Conséquences des dispositions des lois Evin et Veil
  - 1. Incidences à la souscription
  - 2. Couvertures des engagements de longue durée
  - 3. Maintien des prestations en cas de résiliation et de changement d'organisme assureur
  - 4. Jurisprudence : analyses et commentaires
- C. Règles d'installation des régimes collectifs
  - 1. Période de carence
  - 2. Dispense d'adhésion
  - 3. Périodicité de la révision
  - 4. Notions de collèges objectifs
- D. Gestion des clauses de recommandation
  - 1. Critères de contrat responsable
  - 2. Principe du degré élevé de solidarité
  - 3. Critères du panier de soin minimal
- E. Règlements des prestations
  - 1. Garanties
  - 2. Prescription
  - 3. Clause bénéficiaire
  - 4. Portabilité
- F. Régime fiscal et social des cotisations
  - 1. Audit social et conséquences du dépassement des limites de versement
  - 2. Audit fiscal et conséquences du dépassement des limites de versement

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés de clientèle  
Agents généraux  
Courtiers  
Inspecteurs  
Gestionnaires de contrats

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

**Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques**

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1382,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 16/12/2025 à 22:43